

SKI-CLUB DE LA PLANCHE DES BELLES FILLES

SAISON 2019/ 2020

REGLEMENT INTERIEUR

1. ENSEIGNEMENT.

Pour l'enseignement du ski (débutant n'ayant jamais pratiqué de ski alpin), l'âge minimum est fixé à 6 ans. Les enfants nés au cours du 1^{er} trimestre 2014 ne seront éventuellement acceptés qu'après validation de leur aptitude à skier (autonomie au remonte pente).

L'encadrement est assuré par les moniteurs et des personnes compétentes agréées par les responsables du club (Toutes ces personnes sont bénévoles).

Les débutants doivent obligatoirement assister aux 4 premiers cours.

Pour une meilleure attention des enfants, la plus grande discrétion est recommandée aux parents éventuellement présents sur les pistes.

Les enfants, quel que soit leur âge, souhaitant s'absenter provisoirement pour des motifs valables (toilettes) doivent impérativement s'adresser à leur moniteur.

Les parents s'engagent à renoncer à toutes poursuites à l'encontre du club en cas d'accident ou d'incident.

Le président se réserve le droit d'intervenir en cas de non-respect des règles de sécurité, d'annuler une sortie en cas d'intempérie ou par manque de moniteur.

2. TRANSPORT.

Le club prend en charge les enfants dès leur entrée dans le bus. Si celui-ci est équipé de ceintures de sécurité, le bouclage est obligatoire.

Pour le retour, le rassemblement au car est fixé en fonction des horaires de fermeture de la station. La surveillance s'exerce jusqu'aux différents arrêts où les parents reprennent les enfants à partir des horaires de la feuille jointe.

Sauf **exception écrite et ponctuelle des parents**, le retour en car est obligatoire pour les mineurs. De même, toute personne doit informer le responsable du bus de son désistement.

En cas d'intempéries, le retour peut être avancé et donc il faut penser à être toujours joignable.

3. COURS

Inscription obligatoire pour chaque cours en précisant si l'enfant prendra le bus ou pas :

- **Le lundi soir, 20h dernier délai pour le cours du mercredi**
- **Le jeudi soir, 20h dernier délai pour le cours du samedi**

Les inscriptions se feront, par ordre de préférence :

- Par mail skiclub70@gmail.com
- Par téléphone : 06.95.67.26.88

Les enfants qui sont amenés à la station par leurs parents, doivent obligatoirement être munis du forfait et présentés aux moniteurs près du bus pour 14h.

4. EQUIPEMENT.

Prévoir impérativement pour votre enfant un goûter et une boisson pour chaque séance.

Pour la pratique du ski alpin, et par mesure de sécurité, les enfants doivent posséder le **matériel et les vêtements adaptés** :

- Skis, chaussures, bâtons alpins (**voir le schéma à la dernière page**).
- Le port du casque est obligatoire pour tous les enfants.
- Combinaison de ski ou pantalon avec anorak (chaud et en bon état)
- Gants chauds (pas de ficelle entre les deux gants), préférez les moufles
- Cache cou
- Masque filtrant les UV, lunettes solaires par beau temps obligatoires
- Ne pas oublier la crème solaire

Sur l'ensemble du matériel, les noms et prénoms seront inscrits bien en vue.

Dans le car, le port des chaussures de ski est interdit. Les skis et les chaussures doivent être rangés dans des housses ou des emballages **appropriés** et placés dans les soutes.

Il appartient à chacun d'être responsable de ses effets personnels. Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et dégradation volontaire ou involontaire des biens personnels des adhérents (bijou, MP3, équipement, argent, portable,...).

Tout matériel égaré et non réclamé sera considéré comme acquis par le club.

5. DOSSARD.

Un dossard est prêté à votre enfant en début de saison, moyennant une caution de 10€.

Le port du dossard est obligatoire pour tous les cours.

Le dossard devra être rendu **au plus tard au 17 mai 2020, faute de quoi la caution sera encaissée.**

6. SORTIES EXTERIEURES.

Un bulletin d'information complet sur l'organisation parviendra aux adhérents.

Un niveau minimum de ski est nécessaire pour participer aux sorties organisées par le club.

7. DIVERS.

Les statuts du Ski Club sont à la disposition des personnes souhaitant en prendre connaissance.

Le présent règlement est remis à chaque membre du Club lors de son adhésion.

8. SANCTION.

La non observation des dispositions précédentes entraînera l'éviction du club après décision du bureau et de son président.

Dans ce cas, le montant de l'adhésion et des frais éventuellement supportés par l'intéressé resteront acquis au club.

Nous demandons aux parents de faire respecter vivement ces consignes et ces règles à leurs enfants.

SKI-CLUB DE LA PLANCHE DES BELLES FILLES

SAISON 2019/2020

HORAIRES TRANSPORT

MERCREDI & SAMEDI		ALLER	RETOUR
<i>FRAHIER</i>	(Mairie)	12h30	18h15
<i>RONCHAMP</i>	(parking chez Bruno)	12h45	18h00
<i>CHAMPAGNEY</i>	(Place)	13h00	17h45
<i>PLANCHER BAS</i>	(Place et le Mont)	13h15	17h30
<i>PLANCHER les MINES</i>	(Place)	13h30	17h15

TARIF TRANSPORT :

Le tarif est le même pour tous les adhérents : **5,00 euros**

TARIF FORFAIT :

Le tarif du forfait pour la demi-journée à la station de la Planche est le même pour tous les adhérents : **5,00 euros**

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements complémentaires :

Par téléphone : **06.95.67.26.88**

Par mail : skiclub70@gmail.com

Site internet: <http://skiplanche70.hebfree.org/>

INFORMATIONS STATION :

Chaque jour, à partir de 10h00, pour vérifier si le club monte à la Planche :

Informations station : au **03.84.23.62.11** (répondeur téléphonique)

SKI-CLUB DE LA PLANCHE DES BELLES FILLES

SAISON 2019/2020

TARIFS

	ADULTE	JEUNE jusqu'à 18 ans	ASSURANCE
OPTION BASE	62,00 €	57,00 €	Responsabilité Civile seule
OPTION A PRIMO	73,00 €	68,00 €	Idem option base + Frais de secours / piste Premier transport Défense recours juridique
OPTION B LOISIRS	81,00 €	76,00 €	Idem option A + Remboursement des forfaits de remontées mécaniques et des cours de ski pour les séjours de plus de 6 jours Bris de ski Assistance
Famille (4 personnes)	242,00 €		Idem option B

PASS DECOUVERTE :

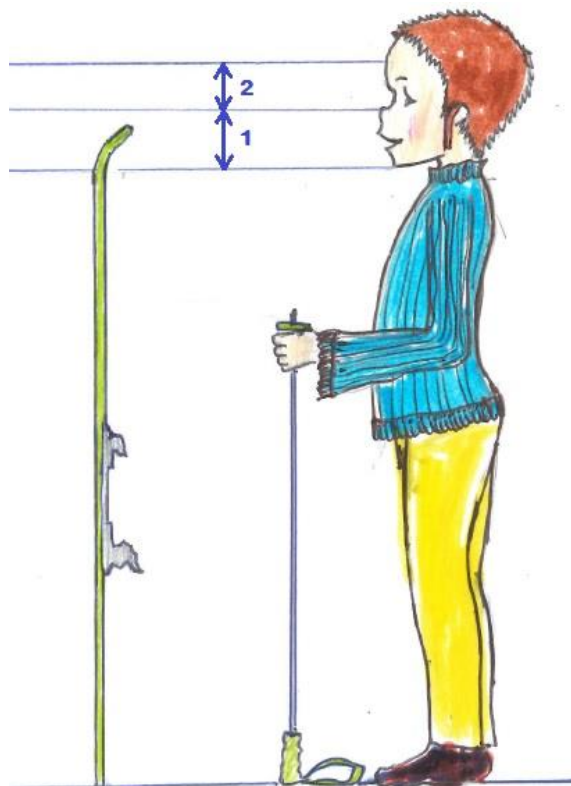
Le pass découverte est un titre provisoire de la FFS qui permet de découvrir le ski au sein du club tout en bénéficiant des garanties d'assurance adaptées à la pratique du ski.

Valable pendant 48h, il est au prix unique de 6€. Ce prix sera ensuite déduit lors de l'adhésion (hors licence Famille).

Le Pass Découverte ne peut être délivré qu'une seule fois par personne et par saison.

SKI-CLUB DE LA PLANCHE DES BELLES FILLES

CONSEILS POUR LE CHOIX DE LA TAILLE DU MATERIEL



Choix de la taille des skis :

Le sommet des skis doit arriver :

- 1- Entre le menton et le nez (skieur débutant)
- 2- Entre le nez et le milieu de front (skieur confirmé)

Choix de la taille des bâtons :

- Tenir le bâton à l'envers, la main sous la rondelle
- Bien garder les coudes le long du corps
- La taille du bâton est correcte si le bras est plié à angle droit